



Le 22 novembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Plan opérationnel de la direction de l'éducation : bilan 2019 et plan 2020

Préambule

Le Conseil a approuvé, à sa réunion du 4 décembre 2015, le plan stratégique pluriannuel 2016-2020. À partir des objectifs stratégiques et des objectifs spécifiques de ce plan, la gestion prépare son plan annuel visant l'atteinte des résultats intermédiaires qui sont mesurés à l'aide d'indicateurs clés. En ce qui a trait à l'atteinte des cibles de 2019, le bilan de celles-ci seront publiées dans le rapport annuel du Conseil qui sera présenté en décembre aux membres du conseil.

Le bilan 2019 complet se retrouve à l'Annexe A.

En parallèle, le nouveau plan opérationnel annuel de la direction de l'éducation est présenté au Conseil annuellement. Le nouveau plan pour 2020 se retrouve à l'annexe B.

Bilan du Plan opérationnel 2019

Le plan opérationnel 2020 se rattache directement aux objectifs systémiques retenus pour chacun des 4 axes du plan stratégique du Conseil. On retrouve alors, dans le plan 2020, les résultats intermédiaires, les actions et les indicateurs pour l'année à venir, qui, à toute fin pratique, sont identiques aux cibles 2020 comme il s'agit de l'année finale du Plan stratégique pluriannuel 2016-2020.

L'administration tient également compte des éléments de ce plan lors de l'élaboration du budget annuel et du plan d'amélioration du Conseil qui sont présentés au Conseil et acheminés annuellement au Ministère.

Il est recommandé :

Que le rapport et ses annexes, daté du 22 novembre 2019, sur le « Plan opérationnel de la direction de l'éducation : bilan 2019 et plan 2020 » soit reçu.

Présenté et préparé par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

Axe 1 : Réussite des élèves					Annexe A
Objectif stratégique : Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.					
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur(s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial	1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9 ^e et 10 ^e) augmentent de 10 %.	-Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10 ^e année) de l'OQRE augmentent de 2%; -le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.	-Formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le nouveau personnel des écoles; -pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9 ^e et 10 ^e année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests; -monitorage des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9 ^e et 10 ^e année aux bulletins de mi- semestre et de fin de semestre; -poursuite de la stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques de la 7 ^e à la 10 ^e année; -formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE; -formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE; -accompagnement des écoles en évaluation et planification des apprentissages.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.	Voir les résultats EED et globaux dans la section « Notes » à la fin de ce document.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub**Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019**

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur(s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 ^e et 6 ^e année augmentent de 2 %.	<ul style="list-style-type: none">-Formation du nouveau personnel enseignant ALF portant sur le rôle du personnel ALF, exploration du curriculum ALF, administration des tâches d'évaluation des acquis langagiers et le portail TACLEF;-Formation du personnel enseignant ALF portant sur l'acquisition du vocabulaire chez l'apprenant de la langue, stratégies gagnantes, nouveauté au portail TACLEF-Accompagnement en région pour l'utilisation des données et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.-Réseau de formations pour le personnel enseignant de 3^e et 6^e année portant sur la structure des évaluations, l'analyse des items et guides de notation (constats et prochaines étapes), astuces et interventions pour la préparation des élèves, stratégies et ressources pour l'enseignement des concepts mathématiques et compétences en lecture et écriture.-Réseau COPE à l'intention du personnel de la petite enfance portant sur le développement du cerveau et l'apprentissage du langage, les 3 types de	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.	Voir les résultats EED et globaux dans la section « Notes » à la fin de ce document.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

1.1 (suite)			<p>langage, l'approche Crévola et l'outil d'évaluation des acquis langagiers, analyse des données.</p> <p>-Réseau de formation en littératie au cycle primaire portant sur les apprentissages de base en lecture, le bloc de littératie, la transition du préscolaire au primaire.</p> <p>-Accompagnement dans les écoles en littératie et numératie.</p>		
1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance	1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.	<p>-100% des écoles utiliseront le formulaire d'inscription en ligne qui comprend des questions sur les expériences à la petite enfance;</p> <p>-100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle;</p> <p>-Nouvelles ententes de partenariat en place avec les municipalités pour améliorer l'offre de service dans nos écoles pour les enfants âgés de 0-4 ans;</p> <p>-Mise en place de formation et rencontres garderie/école pour améliorer la programmation pour la petite enfance.</p>	<p>-Lancement du nouveau formulaire d'inscription en ligne;-Mise en place des sessions « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » (BAM)</p> <p>-<i>développement de nouvelles ressources pour appuyer la programmation BAM;</i></p> <p>-Mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles;</p> <p>-Signature d'ententes avec deux (2) municipalités pour des services de programmation pour les 0-4 ans;</p> <p>-Organiser des rencontres et des formations qui regroupent les garderies et le personnel PAJE des écoles.</p>	<p>-Nombre de répondants aux questions sur les expériences à la petite enfance à partir du formulaire d'inscription;</p> <p>-Nombre d'écoles qui organisent des activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » et des soirées portes-ouvertes;</p> <p>-Publication de nouvelles ressources « <i>Bienvenue à la maternelle</i> »;</p> <p>-Nombre d'ententes signées;</p>	<p>-96% des parents de la maternelle ont fourni des détails au sujet des expériences à la petite enfance lors de l'inscription;</p> <p>-100% des écoles élémentaires ont fait « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » (en mai) et 100% des soirées portes-ouvertes (février);</p> <p>-les directions d'écoles élémentaires ont reçu une trousse de ressources pour appuyer la mise en œuvre de <i>Bienvenue à la maternelle</i> (février 2019);</p> <p>-3 nouvelles ententes de partenariat avec les</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

1.2 (suite)	1.2.1 (suite)			-Nombre de rencontres et formations école/garderie.	municipalités de Durham, Peel et Toronto; -3 rencontres/formations regroupant les écoles et garderies.
-------------	---------------	--	--	-----------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur(s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage	1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.	-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour.	-Renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire; -rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles; -mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles.	-Nombre de nouvelles ententes de partenariats; -nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires.	-86 ententes totales dont 53 renouvelées (89,9%) et 34 nouvelles ententes (36,5%).
	1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.	-90% des directions et concierges en chef ainsi que 75% des concierges et nettoyeurs, indiquent que le guide du personnel d'entretien est compris et appliqué; - Obtenir la rétroaction des gens qui ont suivi la formation d'entrée de poste (nettoyeurs et concierges en chef) et des directions sur le processus. 60% des gens qui ont suivi la	- continuer les formations sur divers sections du guide du personnel d'entretien et livrer le sondage pour améliorer le rendement et la compréhension du guide; -analyser les résultats du sondage et modifier en conséquence;	-Pourcentage de membres du personnel d'entretien et de directions qui comprennent le guide et applique son contenu; -la formation pour l'entrée en poste est en place pour l'année 2018-2019;	Un outil pour évaluer la propreté des édifices a été lancé en sept 2019 et la compréhension du guide fut mesurée lors des formations et son application lors des vérifications. -Résultats / rétroaction suite aux formations d'entrée en poste : Très satisfait = 87% Satisfait=13% Non satisfait = 0%

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

<p>1.3 (suite)</p>	<p>1.3.2 (suite)</p>	<p>formation indiquent qu'ils sont satisfait ou très satisfait;</p> <p>- Le 3e tiers des membres du personnel d'entretien a reçu une évaluation de rendement;</p> <p>- La formule de dotation est analysée au CE;</p> <p>- La description de tâche des superviseurs des édifices continue à être mise à jour;</p> <p>- Poste de flotteur déployé;</p> <p>- Les nettoyeurs/ concierges ont suivi les formations de pré-qualification.</p>	<p>-continuer la mise en œuvre de la politique/ DA sur l'évaluation du personnel d'entretien incluant une capsule formation pour les directions (avec RHs);</p> <p>-l'analyse de la superficie des écoles est complétée et la dotation est revue afin d'ajuster au besoin;</p> <p>-révision du rôle des superviseurs d'édifices et élaboration de la nouvelle description de tâche incluant une formation pour appuyer le personnel dans la transition;</p> <p>-recrutement, formation et accompagnement d'un nouveau concierge flottant dans la ville de Toronto;</p> <p>-4 formations pendant l'année.</p>	<p>-# d'évaluations du rendement et diffusion de la capsule aux directions;</p> <p>-pourcentage des écoles analysées et ajustement à la dotation effectué;</p> <p>-présence de la nouvelle description de tâche et formation offerte;</p> <p>-présence d'un concierge flottant et encadrement en place;</p> <p>-formations livrées et personnel d'entretien pré-qualifié en place</p>	<p>80 membres SCFP permanent étaient/ont en période d'évaluation entre 2018-2020 et 12 ont été évalués à présent. Parmi les évaluations en cours (période probatoire), 31 sur 43 membres ont été évalués à présent. La capsule fut diffusée;</p> <p>-la formule de dotation fut analysée et les ajustements nécessaires ont été effectués après revue au CE;</p> <p>-les superviseurs des édifices ont une nouvelle description de tâche et sont formés afin de mieux appuyer les directions;</p> <p>-un concierge flottant est en place avec encadrement;</p> <p>-les formations ont été livrées et plusieurs membres du personnel d'entretien sont</p>
--------------------	----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

1.3 (suite)	1.3.2 (suite)			pour poste de concierge en chef.	maintenant pré-qualifiés pour des postes de concierge en chef.
	1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.	<p>-les technologies dans les écoles seront mises à jour et améliorées afin de mieux soutenir l'apprentissage;</p> <p>-un plan de continuité des infrastructures informatiques est développé.</p>	<p>-Installation de système téléphonique IP dans 10 écoles;</p> <p>-Augmentation de 450 points d'accès sans-fil afin d'améliorer la disponibilité du réseau sans-fil dans les écoles;</p> <p>-Révision de l'environnement existant et développement d'un plan d'amélioration.</p>	<p>-Nombre d'écoles ayant reçu une mise à jour;</p> <p>-Nombre de points d'accès sans-fil installés (remplacements et ajouts);</p> <p>-un plan d'amélioration est développé et approuvé par l'administration.</p>	<p>-3 écoles en 2018-19 ont reçu la mise à jour de leur système téléphonique IP et 4 écoles depuis sept 2019 (3-5 autres seront complétées d'ici la fin décembre 2019);</p> <p>-environ 300 points d'accès sans-fil ont été installés (environ 70%) et il est prévu que le projet soit complété à 100% d'ici mars 2020;</p> <p>-le projet toujours en cours : un projet provincial avec le CCTIC est prévu à cause de la complexité et le manque de ressources à l'interne.</p>
	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire. 1.3.4 (suite)	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MÉO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-nombre de membres du personnel qualifié embauché; -nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission; -nouvelles stratégies de recrutement en place.	-100% des écoles ont du personnel compétent et qualifié incluant des approbations temporaires / lettres de permission (PI); -Embauches 2019-20 (personnel enseignant) : *67 réguliers qualifiés, *18 suppléants long terme (SLT) qualifiés, *53 suppléants PI (22 sur postes vacants et 31 SLT) : total de 2%;

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

1.3 (suite)					<p>-Campagne de promotion élaborée par la conseillère en recrutement interne avec appui de la gestionnaire de la dotation et le Secteur du marketing et des communications;</p> <p>-Participation à 7 foires (promo Viamonde, 15 promesses d'embauche et 57 embauches de personnel qualifié.</p> <p>-DA 4,04 <i>Recrutement et embauche</i> révisée : préciser le processus de recrutement pour les DI/DIRADJ.</p>
-------------	--	--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel

Objectif stratégique : Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur (s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires et du développement de comportements positifs à l'école et de la gestion du bien-être personnel et de la santé mentale.	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil.	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.	<p>-83% des écoles secondaire ont participé à la ligue de soccer Viamonde et 39% des écoles élémentaires ont participé au tournoi « Foot au BOOT »;</p> <p>-43% des écoles ont participé à la formation SafeTalk sur la prévention du suicide;</p> <p>-34% des écoles élémentaires et secondaires ont participé à la formation Kinball;</p> <p>-59% des écoles élémentaires ont participé à la formation portant sur l'apprentissage à l'extérieur;</p> <p>-55 membres du personnel ont participé à la formation ASSIST;</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

2.1 (suite)	2.1.1 (suite)				<p>-15 écoles possèdent ou mettent sur pied des projets spéciaux portant sur la santé mentale; -29 écoles développent et mettent en œuvre un programme de soutien au comportement positif; -27 écoles ont développé et mettent sur pied des pratiques réparatrices; -29 écoles ont été accompagnées dans la gestion de conflits entre élèves; -12 écoles ont participé aux rencontres régionales AGH.</p>
	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	Le sondage doit être administré au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles.	Le sondage doit être administré au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles.	Le sondage doit être administré au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles.	<p>-Le sondage sur le climat scolaire est administré aux écoles élémentaires et secondaires. -100% des écoles ont participé au sondage sur le climat scolaire : -89,4% des élèves et 92,3% des parents indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.</p>
2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif	2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.	-Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées;	-Développement d'un guide sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences et des capsules auto-formatrices;	<p>-Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible;</p> <p>-Les capsules/guide sont envoyés aux écoles.</p>	<p>-79,9% des parents, 84,0% des membres du personnel, 93,2% des élèves de l'élémentaire et 58,9% des élèves du secondaire ont indiqué que leur école ou lieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif; -le guide sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences a été développé.</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

2.2 (suite)	2.2.1 (suite)	<p>-un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés;</p> <p>-une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit et le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité est mis en place.</p>	<p>-analyse des données et correctifs prévus dans les plans d'amélioration;</p> <p>-développement d'un programme sur la santé mentale incluant la diffusion de capsules d'information afin de sensibiliser les employés à la santé et au bien-être au travail et analyse des données du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité afin de déterminer les résultats et apporter des correctifs si nécessaire.</p>	<p>-le 2^e sondage sur la santé et sécurité au travail des employés est envoyé;</p> <p>-les données du 2^e sondage sont analysées et comparées à celles du 1^e sondage et un plan d'action est développé</p> <p>-présence/ lancement de la campagne.</p>	<p>Le 2^e sondage sur la santé et sécurité au travail a été envoyé;</p> <p>-les données du 2^e sondage ont été analysées/comparées au 1^{er} sondage et un plan d'action a été développé et mis en œuvre;</p> <p>-une campagne annuelle de sensibilisation sur la santé mentale a été développée et partagée aux employés du Conseil; -en collaboration avec l'équipe des communications et marketing, l'équipe des écoles sécuritaires et saines et l'équipe RH, un plan d'action/calendrier d'activités a été développé afin d'inclure les différents événements concernant la santé et la sécurité des employés et des élèves durant l'année scolaire.</p>
-------------	---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur (s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables	2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.	-Nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmente de cinq; -Nombre de participants au concours « Réduis ton empreinte écologique » augmente.	-Offre de formation pour la certification éco-école; -Lancement annuel du concours « Réduis ton empreinte écologique »; -Appui aux écoles pour la mise en place d'activité écoresponsable et aux initiatives des éco équipes/clubs dans les écoles.	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.	-100% des écoles mettent en place des pratiques écoresponsables (p.ex., mise en place d'un « comité environnement », programme « école verte »); -Le concours « Réduis ton empreinte écologique » a été reporté à 2019-20.
	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	-Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%; -élaboration d'un nouveau plan pluriannuel de gestion d'énergie.	-Projets de réfection divers (p.ex., optimisation des systèmes CVAC, remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation); -rédaction et mise en œuvre du nouveau plan.	-Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et bureaux administratifs; -présence du nouveau plan pluriannuel de gestion d'énergie.	-Le calcul du % se fait en fin d'année après réception des factures; -le nouveau plan pluriannuel de gestion d'énergie est en place.
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	-Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices (p.ex., ascenseur, toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).	-Pourcentage des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	-Cible atteinte et dépassée : 64% des édifices atteignent les standards d'accessibilité après les projets de l'été 2019.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

Objectif stratégique : Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur (s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non-desservies ou en croissance.	<ul style="list-style-type: none"> -Analyse des édifices existant et des zones non-desservies; -Actualisation des priorités annuelles en immobilisation; -Dépôt des projets prioritaires en immobilisation au Ministère, selon les critères annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement ministériel; -Actualisation et dépôt au ministère effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> -Il n'y a pas eu de ronde d'appel de projets pour recevoir du financement du MÉO depuis l'été 2017 cependant les écoles suivantes ont ouvert leurs portes en septembre 2019: Franco-Niagara, Dyane-Adam, Chantal-Benoit et l'Académie de la Moraine, en plus de l'ouverture de David-Saint-Jacques prévue en février 2020.
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.			<ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale; -Participation à diverses foires de recrutement d'élèves (p.ex., Vietnam, Italie, États-Unis, Canada); -Accueil et appui d'élèves internationaux au programme; -Poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Rennes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le programme d'éducation internationale est mis en œuvre : -Nombre de foires fréquentées; -Nombre d'élèves recrutés et inscrits dans les écoles; -Présence d'activités pédagogiques virtuelles avec 	<ul style="list-style-type: none"> -La mise en œuvre du programme d'éducation internationale se poursuit : -Participation à 5 foires de recrutement; -15 élèves ont été recrutés et inscrits dans les écoles. -activités de collaboration virtuelle sont en cours avec l'Académie de Rennes.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

3.2 (suite)				l'Académie de Rennes.	
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.			<ul style="list-style-type: none"> -Participation à la table de concertation provinciale pour le développement d'un plan stratégique inter-conseil pour l'éducation aux adultes; -Offre de nouveaux cours dans la région du Sud-Ouest; -Expansion de l'offre de cours <i>Français langue seconde</i> pour adultes en collaboration avec le Ministère des affaires civiques et de l'immigration. 	<ul style="list-style-type: none"> -Participation aux réunions de la table provinciale; -Nombre d'apprenants adultes ayant suivi des cours; -Nombre et types de cours offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> -participation à 100% des rencontres et formations provinciales liées à l'éducation des adultes; -128 apprenantes et apprenants ont suivi des cours de Français langue seconde; -6 cours de FLS offerts à Toronto et 2 cours de FLS pour parents offerts à London
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	<ul style="list-style-type: none"> -Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %; 	<ul style="list-style-type: none"> -Renouvellement de la campagne de fidélisation et de recrutement des élèves du secondaire»; -Renouvellement de la campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants; -Planification et mise en place d'un volet « membre du personnel /ambassadeurs de Viamonde; -Mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques p. ex., Forum des 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de rétention; -taux annuel de croissance des effectifs; -Pourcentage d'écoles ayant participé aux activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> -Le taux de rétention de 2019 : 88.93% -Le taux annuel de croissance d'effectif se chiffre à 3,46 %; -la nouvelle campagne de recrutement des élèves est lancée : nouvelle image de marque, formulaire de pré-inscription et nouveaux outils promotionnels envoyés directement à la maison; -la nouvelle campagne de recrutement des membres du personnel est lancée : nouvelle image de marque, capsules vidéo et nouvelles pages web. -100% des écoles ont participé aux projets régionaux et 100% des écoles ont participé au forum des jeunes : 94,5% à la LIEV, 72%

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

3.4 (suite)	3.4.1 (suite)	<p>-100% des écoles secondaires offre un programme de MHS;</p> <p>-100% des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence.</p>	<p>jeunes, Monde le son, DJ Viamonde, LIEV;</p> <p>-Consolidation des programmes de «Majeure Haute Spécialisation» désignés dans les écoles secondaires;</p> <p>-Poursuite du développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires;</p> <p>-Maintien et progression du programme pré-AP dans 5 écoles secondaires</p> <p>-Maintien et mise en place de programmes d'excellence (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires.</p>	<p>et sportives systémiques;</p> <p>-Pourcentage d'écoles secondaires ayant une MHS</p> <p>-Pourcentage d'écoles secondaires offrant au moins un programme d'excellence.</p>	<p>à « Monde le son », 100% à « Via DJ » et 83% à la Ligue de soccer en plus de la promotion des spectacles régionaux de « Réseau Ontario » et participation aux activités provinciales (p.ex., Gazou d'or, l'AFOLIE);</p> <p>-100% des écoles secondaires offrent un programme de MHS en 2019-2020 et 25 programmes sont offerts en septembre 2019;</p> <p>-100% des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence.</p>
-------------	---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateurs (s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
<p>3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter; -augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil; -augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook; -augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter; -lancer une campagne de communication interne visant l'engagement du personnel par le déploiement de la nouvelle mission et la vision renouvelée. 	<ul style="list-style-type: none"> -Diffusion sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel; Former et sensibiliser le personnel à la vision et à la mission du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles; -nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles; -nombre de partage sur Facebook; -nombre de retweet sur Twitter; -nombre d'activités de formation et de sensibilisation à la mission et à la vision. 	<p>Il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> -4 432 abonnés Twitter (augmentation de 17,74 %); et -4 252 abonnés Facebook (augmentation de 17,93 %), avec un taux de 90 % d'engagement des pages Facebook; -les sites sont alimentés presque quotidiennement; -8 activités de formation et de sensibilisation à la mission et à la vision : Membres du Conseil, Membre du CE, formation lors du comité de gestion, journée de formation des secrétaires d'école, journée de formation des membres du personnel administratif, formation des équipes ÉDU : services aux élèves, services éducatifs, animation culturelle.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources

Objectif stratégique : Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.					
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2019	Actions 2019	Indicateur(s)	Évaluation de l'atteinte des résultats intermédiaires 2019
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficacité et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	<p>-Développement et mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire;</p> <p>-mise en œuvre des nouvelles procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis;</p> <p>-utilisation des données <i>EnCompass pour la planification de l'amélioration</i>;</p> <p>-analyse d'outils potentiels pour</p>	<p>- Un logiciel de gestion de l'organisation scolaire est mis en place et les intervenants sont formés;</p> <p>-nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur.</p> <p align="center">"</p> <p align="center">"</p>	<p>-logiciel de gestion de l'organisation scolaire est en voie de développement en collaboration avec les services informatiques;</p> <p>-logiciel de recrutement (LaserFiche) est en voie d'implantation;</p> <p>-logiciel sur les incidents violents a été implanté; - logiciel de formation (FormaPro) est en voie d'implantation en collaboration avec le CFORP.</p> <p>-projet toujours en cours (présentement aucun programmeur à l'emploi du conseil : 2 postes non-comblés);</p> <p>-<i>Compass 4 Success</i> et <i>EnCompass</i> sont utilisés par les leaders systémiques et scolaires pour l'analyse des données aux fins de la planification pédagogique systémique (approche prédictive);</p> <p>-70 % des écoles ont reçu de l'accompagnement pour</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

4.2 (suite)	4.2.1 (suite)		<p>la cueillette de données pour le Service aux élèves, partage des portables EED entre les élèves et monitoring de l'usage (fréquence et durée) des outils offerts aux élèves;</p> <p>-analyse d'outils facilitant la communication avec les parents en matière du rendement des élèves;</p> <p>-Mise en place de nouveaux formulaires intelligents et d'un tableau de bord corporatif.</p>	<p>-5 formulaires « intelligents » sont alimentés;</p> <p>-Un tableau de bord pour le suivi des budgets secteurs et services est en place.</p>	<p>l'utilisation des logiciels <i>EnCompass</i> en 2018-2019; EED: En attente du nouveau Système d'information des élèves: le module complémentaire en EED sera intégré dans la mise en œuvre finale. Les données provisoires ont été présentées aux écoles. Vue des résultats démontrant des lacunes au niveau de la fiabilité, la formation a été restructurée en technologie d'aide des élèves pour l'hiver/ printemps 2019.</p> <p>-plusieurs formulaires intelligents sont presque complétés mais le projet est en attente de l'embauche de programmeurs;</p> <p>-un tableau de bord pour le suivi des budgets secteurs et services a été développé et un tableau de bord pour le suivi des effectifs a été développé.</p>
	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel.	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	<p>-Offre de formation au personnel d'entretien;</p> <p>-Sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien;</p> <p>-formations du personnel d'entretien;</p> <p>-offre de formations et d'accompagnement par le Secteur de l'éducation;</p> <p>-rencontres des membres du personnel (secteur ÉDU);</p>	Nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur;	<p>RH: Tous les employés du Secteur des RH ont été évalués et un plan de développement a été élaboré selon les besoins du Secteur et les besoins des employés.</p> <p>ÉDU :</p> <p>-55 réseaux de formation pour un total de 122 sessions de formation en plus de l'accompagnement direct qui se passe dans les écoles.;</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

4.2 (suite)	4.2.2 (suite)		<p>-offrir une formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services;</p> <p>-développer une trousse d'accompagnement sur les ressources humaines pour les gestionnaires et directions; -un guide d'accompagnement pour le personnel enseignant suppléant est implanté;</p> <p>-offrir une formation aux membres de divers secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel.</p>	<p>-la formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services est offerte;</p> <p>-trousse d'accompagnement pour les directions et les gestionnaires mise en place;</p> <p>-présence de formation dans divers secteurs (voir aussi ci-haut).</p>	<p>-L'Équipe des services pédagogiques (PED, EED, Bien-être) a travaillé avec un expert conseil sur le leadership pour CP et EA; -une formation sur le coaching et l'accompagnement de l'adulte a été offerte à l'équipe d'animateurs culturels ainsi que des formations variées sur mesure ont eu lieu (p.ex., improvisation, DJ);</p> <p>-une audio mensuelle est offerte aux directions et directions adjointes des écoles, services pédagogiques et secteurs portant sur les relations de travail et la gestion des ressources humaines.</p> <p>-une trousse d'accompagnement pour les directions et les gestionnaires est en cours de développement et un guide d'accompagnement pour le personnel enseignant suppléant est mis en place;</p> <p>SIEP :-Formations de préqualifications pour concierges en chef; - Formation d'entrée en poste (nouveau personnel SCFP);</p>
-------------	---------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

4.2 (suite)	4.2.2 (suite)		-offrir aux membres du personnel administratifs des occasions d'autoformation sur la suite Microsoft Office.	- des occasions d'autoformation sur la suite Microsoft Office sont offertes au personnel.	<p>- Accompagnement ponctuel par les chargés d'entretien (personnel d'entretien);</p> <p>- Formation agrément (comité santé/sécurité);</p> <p>AFF: -le déploiement de formations de Microsoft Académie aux membres du personnel a permis l'obtention de certifications Microsoft (25+ examens de certification ont été complétés) et une formation de la part d'une consultante lors de la rencontre d'équipe du secteur des Affaires a eu lieu.</p>
	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<p>-3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année;</p> <p>-9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année;</p> <p>-1 Rapport annuel;</p> <p>-1 Rapport intérimaire des résultats annuels (bilan du plan opérationnel) quant au Plan stratégique 2016-2020.</p>	<p>-Planification et écriture du magazine « <i>Viamonde notre monde</i> »;</p> <p>-résumer les rencontres des membres du Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire;</p> <p>-présentation du rapport annuel;</p>	<p>-Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année;</p> <p>-nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année</p> <p>-publication du rapport annuel;</p>	<p>-4 éditions du magazine « Viamonde notre monde » ont été publiées en 2019;</p> <p>-9 versions des « faits saillants » ont été publiés à la suite de chacune des réunions régulières du Conseil;</p> <p>-le rapport annuel 2018-2019 sera présenté au Conseil en décembre et</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

4.2 (suite)			-présentation du bilan du plan opérationnel.	-publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel (bilan du plan opérationnel).	sera envoyé au Ministère par la suite; -le bilan du plan opérationnel 2019 a été présenté au Conseil (par la présente).
-------------	--	--	----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.1 Élèves ayant des besoins particuliers et leurs résultats aux tests provinciaux en 9^e et 10^e année

Ces résultats montrent la performance des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un Plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR). Ils font état de toutes les anomalies, à l'exception des élèves surdoués, tel qu'indiqué ci-dessous :

- Comportement
- Troubles du spectre autistique
- Surdit /surdit  partielle
- C cit /basse vision
- D ficiency intellectuelle l g re
- Handicap de d veloppement
- Anomalies multiples
- Handicap physique
- Troubles de la parole
- Troubles du langage
- Troubles d'apprentissage

TPM – Math matiques 9^e ann e – R sultats des  l ves du cours appliqu 

Ann�e	Province		Conseil	
	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	628	44%	36	25%
2016-2017	637	39%	33	31%
2017-2018	573	40%	37	35%
2018-2019	620	42%	45	40%

TPM – Math matiques 9^e ann e – R sultats des  l ves du cours th orique

Ann�e	Province		Conseil	
	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	410	75%	24	62%
2016-2017	453	73%	36	62%
2017-2018	477	78%	34	74%
2018-2019	497	81%	27	81%

TPCL – Test de comp tences linguistiques 10^e ann e – R sultats des  l ves admissibles pour la premi re fois

Ann�e	Province		Conseil	
	Nombre d'�l�ves	Pourcentage d'�l�ves ayant particip� pleinement	Nombre d'�l�ves	Pourcentage d'�l�ves ayant particip� pleinement
2015-2016	1078	81%	46	78%
2016-2017	1192	86%	71	89%
2017-2018	1186	87%	58	90%
2018-2019	1207	86%	77	81%

1.1.1 Comparaison des moyennes au test de l'OQRE pour l'ann e scolaire 2018-2019

Plan opérationnel de la direction de l'éducation – Bilan 2019

3^e année

Moyenne	Lecture	Écriture	Mathématiques
Conseil	87	75	75
Province	85	75	74

(% des élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques)

6^e année

Moyenne	Lecture	Écriture	Mathématiques
Conseil	95	85	86
Province	93	78	82

(% des élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques)

Test de mathématique de la 9^e année

Moyenne	Cours appliqué	Cours théorique
Conseil	54	91
Province	51	90

(% des élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en mathématiques)

Test de Compétence linguistique de la 10^e année

Moyenne	TPCL
Conseil	88
Province	89

(% des élèves ayant réussi le TPCL)

1.1.2 Résultats des élèves bénéficiant d'un programme d'ALF

3^e année	Lecture	Écriture	Mathématiques
2018-2019	72	56	59
2017-2018	70	50	57
2016-2017	70	66	60
2015-2016	77	73	74

(% des élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques)

6^e année	Lecture	Écriture	Mathématiques
2018-2019	93	75	76
2017-2018	87	62	69
2016-2017	88	67	67
2015-2016	92	83	84

(% des élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques)

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub**Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020**

Axe 1 : Réussite des élèves				Annexe B
Objectif stratégique : Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial	1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9 ^e et 10 ^e) augmentent de 10 %.	-Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10 ^e année) de l'OQRE augmentent de 2%; -le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.	-formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le nouveau personnel des écoles; -pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9 ^e et 10 ^e année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests; -monitorage des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9 ^e et 10 ^e année aux bulletins de mi-semestre et de fin de semestre; -poursuite de la stratégie d'accompagnement en mathématiques (7 ^e - 10 ^e année); -formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE; -formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE; -accompagnement de certaines écoles en évaluation et planification des apprentissages; -réseau de formations pour le personnel enseignant de 6 ^e à 9 ^e année portant sur les stratégies compensatoires (cerveau) et à haut rendement en mathématiques pour l'amélioration du rendement des élèves en mathématiques.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub**Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020**

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 ^e et 6 ^e année augmentent de 2 %.	<ul style="list-style-type: none">-formation du nouveau personnel enseignant ALF portant sur le rôle du personnel ALF, exploration du curriculum ALF, administration des tâches d'évaluation des acquis langagiers et le portail TACLEF;-formation du personnel enseignant ALF portant sur l'acquisition du vocabulaire chez l'apprenant de la langue, stratégies gagnantes, nouveauté au portail TACLEF;-accompagnement en région pour l'utilisation des données;-mise en œuvre de COPE dans toutes les écoles;-appui aux écoles par l'autoformation disponible pour tous les volets de COPE sur l'EAV;-formations sur l'éveil à la lecture et la lecture interactive pour les classes de Maternelle-Jardin;-réseau de formation sur les fondements en littérature de 1^{re} à la 6^e année;-réseau de formation sur les fondements en littérature de 7^e et 8^e année.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance</p>	<p>1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.</p>	<p>-100% des écoles utiliseront le formulaire d'inscription en ligne qui comprend des questions sur les expériences à la petite enfance; -100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle; -Nouvelles ententes de partenariat en place avec les municipalités pour améliorer l'offre de service dans nos écoles pour les enfants âgés de 0-4 ans; -Mise en place de formation et rencontres garderie/école pour améliorer la programmation pour la petite enfance.</p>	<p>-mise en place des sessions « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » (BAM) et développement de nouvelles ressources pour appuyer la programmation BAM; -mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles; -signature d'ententes avec deux (2) municipalités pour des services de programmation pour les 0-4 ans; -organisation de rencontres et de formations qui regroupent les garderies et le personnel PAJE des écoles.</p>	<p>-Nombre de répondants aux questions sur les expériences à la petite enfance à partir du formulaire d'inscription; -Nombre d'écoles qui organisent des activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » et des soirées portes-ouvertes; -Publication de nouvelles ressources « Bienvenue à la maternelle »; -Nombre d'ententes signées; -Nombre de rencontres et formations école/garderie.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
<p>1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage</p>	<p>1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.</p>	<p>-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour.</p>	<p>-renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire; -rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles; -mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles.</p>	<p>-Nombre de nouvelles ententes de partenariats; -nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires.</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>1.3 (suite)</p>	<p>1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.</p>	<p>-évaluation de la propreté des locaux effectuées dans toutes les écoles, analyse des résultats pendant l'été 2020 et plans de redressement (le cas échéant) en place pour l'automne 2020;</p> <p>-obtenir la rétroaction des gens qui ont suivis la formation d'entrée de poste (nettoyeurs et concierges en chef) et des directions sur le processus. 60% des gens qui ont suivi la formation indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits;</p> <p>- 1/3 du personnel d'entretien évalué;</p> <p>-la formule de dotation est analysée au CE;</p> <p>-la nouvelle description de tâche des superviseurs des édifices est revue en fonction des commentaires reçues en 2019/2020 suite au changement de tâches en sept 2019;</p>	<p>-continuer les formations sur diverses sections du guide du personnel d'entretien pour améliorer le rendement et la compréhension du guide;</p> <p>-continuer les évaluations de la propreté dans les écoles;</p> <p>-établir des plans de redressement au besoin;</p> <p>-accompagnement et interventions planifiés pour septembre 2020;</p> <p>-analyser les résultats du sondage et modifier en conséquence;</p> <p>-continuer la mise en œuvre de la politique/ DA sur l'évaluation du personnel d'entretien;</p> <p>- la dotation est revue et est ajustée au besoin;</p> <p>-révision des tâches des superviseurs d'édifices;</p>	<p>-les évaluations de la propreté sont effectuées et les plans de redressement sont en place (le cas échéant);</p> <p>-la formation pour l'entrée en poste continue pour l'année 2020-2021;</p> <p>-nombre d'évaluations du rendement et diffusion d'une capsule aux directions;</p> <p>-nombre d'écoles analysées et ajustement à la dotation effectuée;</p> <p>-revue de la nouvelle description de tâche effectuée;</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

1.3 (suite)		<p>-analyse des coûts et du succès (le cas échéant) du poste de concierges flotteur et voir à la possibilité d'ajouter de tels postes si les coûts et les résultats de l'analyse de succès le justifie;</p> <p>-nettoyeurs / concierges ont suivi les formations de préqualification pour devenir concierges en chef.</p>	<p>-analyses effectuées;</p> <p>-4 formations sont offertes pendant l'année.</p>	<p>-analyses effectuées;</p> <p>-formation livrées et personnel d'entretien pré-qualifié en place pour poste de concierge en chef.</p>
	<p>1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.</p>	<p>-les technologies dans les écoles seront mises à jour et améliorées afin de mieux soutenir l'apprentissage;</p> <p>-un plan de continuité des infrastructures informatiques est développé.</p>	<p>-installation de système téléphonique IP dans l'ensemble des écoles;</p> <p>-continuer la mise à jour et l'ajout de points d'accès afin d'améliorer la disponibilité du réseau sans-fil dans les écoles;</p> <p>-travailler en collaboration avec les autres conseils francophones pour développer un plan de continuité;</p> <p>-débuter le projet de mise à jour du Système d'information des élèves;</p> <p>-mise à jour des serveurs conseil;</p> <p>-déploiement du projet provincial sur l'augmentation de la bande passante (Projet SDWAN).</p>	<p>-100 % des écoles ont un système téléphonique IP;</p> <p>-100 % des projets planifiés sont complétés.;</p> <p>-un plan de projet est développé en collaboration avec les autres conseils francophones;</p> <p>-un plan de mise en œuvre est développé et le processus de conversion des données a débuté;</p> <p>-les serveurs sont mis à jour;</p> <p>-50% des écoles ont été converties à SDWAN.</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

1.3 (suite)	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MEO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-nombre de membres du personnel qualifié embauché; -nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission; -nouvelles stratégies de recrutement en place.
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel

Objectif stratégique : Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur (s)
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires et du développement de comportements positifs à l'école et de la gestion du bien-être personnel et de la santé mentale;	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil. -Formation sur la santé mentale pour les enseignants d'éducation physique de l'élémentaire en lien avec le nouveau curriculum.	-nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible : -offre de formation complétée.
	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	Le sondage doit être administré au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles.	-administration du sondage au moins aux 2 ans selon les consignes ministérielles. -soutien aux écoles pour la mise en œuvre d'outils de prévention de l'intimidation.	-le sondage est administré au moins aux 2 ans; -accroissement, par rapport à 2019, du pourcentage d'élèves qui affirment être capables de trouver de l'aide dont ils ont besoin au sein de l'école (p.ex., aide académique, aide en santé mentale, aide pour contrer l'intimidation et le harcèlement - sondage sur le climat scolaire item 9b).

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

<p>2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif</p>	<p>2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.</p>	<p>-Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées; -un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés; -une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit;</p> <p>-le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité est mis en place.</p>	<p>-développement d'un guide sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences et des capsules auto-formatrices; -analyse des données et correctifs prévus dans les plans d'amélioration; -développement d'un programme sur la santé mentale afin de sensibiliser les employés à la santé et au bien-être au travail; -analyse des données du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité afin d'apporter des correctifs si nécessaire.</p>	<p>-pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible; -les suivis du plan d'amélioration sont faits; -la campagne de sensibilisation sur la santé mentale et le programme de mieux-être sont mise en place; -le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité est analysé et des recommandations sont apportées au CE (les données sont analysées et un plan d'action est développé au besoin).</p>
---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur (s)
<p>2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables</p>	<p>2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.</p>	<p>-Nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmente de 5; -le nombre d'écoles qui suivent un programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale est en croissance (autre programme que <i>Éco-Écoles</i>); -le nombre de participants au concours « <i>Réduis ton empreinte écologique</i> » augmente.</p>	<p>-Offre de formation pour la certification éco-école; -Lancement annuel du concours « <i>Réduis ton empreinte écologique</i> »; -Appui aux écoles pour la mise en place d'activités écoresponsables et aux initiatives des éco équipes/clubs dans les écoles.</p>	<p>Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

2.3 (suite)	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	-Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%.	-Projets de réfection divers (p.ex., optimisation des systèmes CVAC, remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation).	-Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et bureaux administratifs.
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	-Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices (p.ex., ascenseur, toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).	-Pourcentage des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.

Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

Objectif stratégique : Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur (s)
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non-desservies ou en croissance.	-Analyse des édifices existant et des zones non-desservies; -Actualisation des priorités annuelles en immobilisation; -Dépôt des projets prioritaires en immobilisation au Ministère, selon les critères annuels.	-Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement du MEO; -Actualisation et dépôt au ministère effectués.
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.			-Poursuivre la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale; -Participation à diverses foires de recrutement d'élèves (p.ex., Vietnam, Italie, États-Unis, Canada); -Accueil et appui d'élèves internationaux au programme;	-Le programme d'éducation internationale est mis en œuvre : -Nombre de foires fréquentées; -Nombre d'élèves recrutés et inscrits dans les écoles;

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

3.2 (suite)		-Poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Rennes. -Présence d'activités pédagogiques virtuelles avec l'Académie de Rennes.
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.		-Offre de nouveaux cours dans la région du Sud-Ouest; -Participation à la table de concertation provinciale pour le développement d'un plan stratégique inter-conseil pour l'éducation aux adultes; -Expansion de l'offre de cours <i>Français langue seconde</i> pour adultes en collaboration avec le Ministère des affaires civiques et de l'immigration.
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	<p data-bbox="762 729 1182 792">-Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %;</p> <p data-bbox="762 1224 1182 1325">-100% des écoles secondaires vont offrir un programme de MHS en 2019-2020;</p> <p data-bbox="762 1370 1182 1471">-100% des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence.</p> <p data-bbox="1213 729 1633 1505">-poursuite de la campagne de fidélisation et de recrutement des élèves du secondaire; -poursuite de la campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants; -poursuite de la campagne de recrutement des membres du personnel / ambassadeurs de Viamonde; -mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques p. ex., Forum des jeunes, Monde le son, DJ Viamonde, LIEV; -Consolidation des programmes de « Majeure Haute Spécialisation » désignés dans les écoles secondaires; -Poursuite du développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires;</p> <p data-bbox="1644 729 1999 1471">-Taux de rétention; -taux annuel de croissance des effectifs; -Pourcentage d'écoles ayant participé aux activités culturelles et sportives systémiques; -Pourcentage d'écoles secondaires ayant une MHS; -Pourcentage d'écoles secondaires offrant au moins un programme d'excellence.</p>

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub**Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020**

3.4 (suite)			-Maintien et progression du programme « pré-AP » dans 5 écoles secondaires -Maintien et mise en place de programmes d'excellence (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires.	
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateurs (s)
3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.		-Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter; -augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil; -augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook; -augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter; -lancer une campagne de communication interne visant l'engagement du personnel par le déploiement de la nouvelle mission et la vision renouvelée.	-diffusion sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel; -planifier, organiser et diriger le processus visant au renouvellement de la planification pluriannuel du Conseil.	-Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles; -nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles; -nombre de partage sur Facebook; -nombre de retweet sur Twitter; -adoption du nouveau plan de planification pluriannuel du Conseil.

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources				
Objectif stratégique : Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2020	Actions 2020	Indicateur(s)
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficience et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	-développement et mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire; -mise en œuvre des procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis; -utilisation des données <i>EnCompass pour la planification de l'amélioration</i> ; -mise en place de nouveaux formulaires intelligents; -continuer à développer la capacité internes de « Power BI » (outil de tableau de bord).	- Un logiciel de gestion de l'organisation scolaire est mis en place et les intervenants sont formés; -nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur. -5 formulaires « intelligents » sont alimentés.
	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel.	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	-offre de formation au personnel d'entretien; -sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien; -formations du personnel d'entretien; -offre de formations, d'accompagnement et rencontres des membres du personnel du secteur de l'Éducation; -offrir une formation aux membres des secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel;	-nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur; -les formations sont offertes; -les formations, l'accompagnement et rencontres ont lieu;

POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - S Pub

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2020

4.2 (suite)			<ul style="list-style-type: none">-offrir une formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services;-développer une trousse d'accompagnement sur les ressources humaines pour les gestionnaires et directions; -continuer à offrir aux membres du personnel administratif des occasions d'autoformations sur la suite Microsoft Office.	<ul style="list-style-type: none">-la formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services est offerte;-trousse d'accompagnement pour les directions et les gestionnaires mise en place; -des occasions d'autoformations sur la suite Microsoft Office sont offertes aux membres du personnel administratif.
	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<ul style="list-style-type: none">-3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année;-9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année;-1 Rapport annuel;-1 Rapport intérimaire des résultats annuels (bilan du plan opérationnel) quant au Plan stratégique 2016-2020.	<ul style="list-style-type: none">-Planification et écriture du magazine « <i>Viamonde notre monde</i> »;-résumer les rencontres des élus au Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire;-présentation du rapport annuel;-présentation du bilan du plan opérationnel.	<ul style="list-style-type: none">-Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année;-nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année-publication du rapport annuel;-publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel (bilan du plan opérationnel).